

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Chronique du collège

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1941, tome 40, p. 158-166

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

MESSE D'OR SACERDOTALE

S. R. Mgr Paul Renaudin, ancien Abbé de St-Maurice de Clairvaux, qui réside actuellement à Bourguillon, près de Fribourg, a fêté, le 7 mai, le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. A cette occasion, le vénérable prélat bénédictin a reçu de S. E. le cardinal Maglione, Secrétaire d'Etat, une dépêche du Vatican qui lui transmettait les félicitations et les bénédictions du Souverain Pontife.

Dans sa grande modestie, Mgr Renaudin aurait voulu taire même à son entourage immédiat la circonstance qui a attiré sur sa personne l'attention bienveillante du Saint-Père. Nous nous réjouissons qu'il n'en ait rien été et nous nous joignons à ses amis et à ses admirateurs pour lui présenter nos hommages respectueux et nos vœux. Nous les lui adressons au nom de l'Abbaye dont Mgr Renaudin est chanoine d'honneur depuis de nombreuses années.

UN MESSAGE DU GENERAL GUISAN

A l'occasion de la « première » des « Mains pures », à Sion, le Général Guisan eut une pensée délicate à l'adresse de l'abbaye et du collège de St-Maurice. Alors que l'un de nos confrères présentait au Général les hommages de S. E. Mgr Burquier et de l'abbaye, le Général voulut bien lui répondre qu'il gardait un souvenir ineffaçable de la réception qui lui avait été faite chez nous le 29 octobre de l'année dernière. Il le remercia de son message et le chargea de présenter ses compliments à Mgr Burquier et aux chanoines de l'abbaye. Puis, ajouta-t-il, ne manquez pas de dire à vos élèves, à tous vos élèves, que je me souviens d'eux avec fidélité et que je leur adresse l'expression de ma plus vive sympathie.

Les « Echos » sont l'intermédiaire indiqué pour porter aux étudiants du collège ce mot charmant du Général que nous remercions de son amabilité.

HOMMAGE A M. L'ABBE Dr LEO MEYER

Dans la liste des décisions du Conseil d'Etat publiée au mois de mai, nous avons lu qu'avait « été acceptée, avec remerciements pour les services rendus, la démission sollicitée par M. l'abbé Dr **Léo Meyer**, comme membre et vice-président du Conseil de l'Instruction publique ». Cette nouvelle, que nous savions imminente, doit faire l'objet d'une

mention spéciale dans nos « Echos », et nous ne pouvons laisser passer l'occasion qu'elle nous offre d'exprimer au démissionnaire notre gratitude et nos vœux. Au cours des nombreuses années qu'il a passées au Conseil de l'Instruction publique, en qualité de membre puis de vice-président, M. l'abbé Dr Meyer a donné en effet tant de preuves de son dévouement au service de la formation des jeunes gens de nos collèges cantonaux que nous serions ingrats de ne pas lui dire notre vive reconnaissance. A St-Maurice, en particulier, c'était toujours avec plaisir que nous le voyions arriver, et la sollicitude qu'il vouait à notre Maison s'est traduite maintes fois par des paroles et des actes de délicatesse et de courtoisie. Nous n'oublierons pas de si tôt sa figure caractéristique de prêtre vénérable aux cheveux blancs qui apportait dans l'accomplissement de sa tâche une conscience parfaite et beaucoup de tact. En le remerciant de tout ce qu'il fit pour le progrès des études en Valais, nous lui présentons nos vœux respectueux et l'assurance de notre affectueux attachement.

M. l'abbé Dr Léo Meyer est né à Tourtemagne le 17 novembre 1870. Il fut ordonné prêtre en 1895. L'année suivante il conquit le grade de docteur en philosophie à l'Université de Fribourg, où il présenta une thèse remarquable sur la philosophie romane. De 1896 à 1905, il enseigna au collège de Brigue. A partir de 1905, il s'établit à Sion où il avait été appelé aux postes d'archiviste d'Etat et de bibliothécaire cantonal, fonctions auxquelles s'ajoute, depuis 1919, celle de professeur d'histoire ecclésiastique au Grand Séminaire de Sion.

Nous devons à M. le Dr Meyer maintes publications dont fait état le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse (t. IV) : « Die periodischen Walliserdrucksachen im 19. Jahrh. » (1908) ; « Die Volkszählungen im Wallis 1798 — 1900 » (1908) ; « Untersuchungen über die Sprache von Einfisch im 13. Jahrh. » (1913) ; « Geschichtl. und naturhist. Notizen über d. Dorf St-Luc » (1914) ; « Theologie u. hist. Hilfswiss » (1914) ; « Die Sektion Monte Rosa S. A. C. in ihren 60 Jahren » (1925) ; « Zermatt in alten Zeiten » (1922) ; « Das Turtmantal » (1923).

A cette liste publiée en 1928 dans le Dictionnaire que nous avons cité, sont venus s'ajouter depuis d'autres travaux. Mentionnons particulièrement une étude très fouillée sur la question des Sarrasins dans le Val d'Anniviers qui fut donnée en conférence à la Société d'Histoire de la Suisse romande réunie à Sierre et aux archivistes cantonaux réunis à Sion il y a trois ans, puis publiée dans la « Patrie valaisanne ». Depuis de nombreuses années, M. l'abbé Dr Meyer prépare en outre un ouvrage monumental dont nous pourrions bientôt saluer l'apparition, un grand et magnifique Armorial valaisan qui sera une œuvre de science et d'art tout à l'honneur du Valais. Nous savons en outre que M. l'abbé Dr Meyer prépare deux volumes de documents concernant l'histoire du Valais

entre 1457 et 1500. Ces livres formeront deux tomes des « Mémoires et Documents de la Société d'Histoire de la Suisse romande » et leur contenu constituera une liaison très opportune entre la collection des documents valaisans publiés par Gremaud (8 volumes) et les documents sur l'époque de Schiner publiés par Mgr D. Imesch (1 vol.) et Albert Büchi (2 vol.).

UNE LETTRE DE S. E. LE MINISTRE DE ROUMANIE A BERNE

Les derniers « Echos » étaient prêts à l'impression lorsque nous reçûmes une intéressante lettre de S. E. M. Lahovary, ministre de Roumanie à Berne, en réponse à une demande de renseignements que nous lui avions adressée. En effet, lorsque nous avons rédigé notre article nécrologique sur M. Maurice Juilland, décédé le 31 mars à Bucarest, à l'âge de 88 ans, nous avons fait mention de plusieurs familles roumaines dans lesquelles M. Juilland avait exercé les fonctions de précepteur. L'une de ces familles était celle des Lahovary et l'un de nos confrères nous fit remarquer que le nouveau ministre de Roumanie à Berne portait ce nom. Nous avons alors écrit à la chancellerie de la Légation royale pour demander si S. E. M. Lahovary avait bénéficié, durant sa jeunesse, de l'enseignement de M. Juilland. Le ministre en personne nous répondit avec bienveillance ce qui suit :

Le 2 mai.

Monsieur le Chanoine,

Je m'empresse de répondre moi-même à votre lettre du 30 avril. M. Juilland m'a effectivement donné mes premières leçons de latin et de grec au début du siècle. Il était extrêmement patient et consciencieux ainsi que bon latiniste, comme on l'était au siècle passé plus fréquemment qu'aujourd'hui.

C'était du reste un excellent homme bien qu'un peu original et on pouvait encore, il y a vingt ou vingt-cinq ans, le voir circuler dans les rues de Bucarest dans une sorte d'antique cabriolet un peu délabré que l'on n'oubliait plus facilement.

Il avait acquis, il y a quarante ou cinquante ans, deux petits domaines en Valachie où il avait planté des arbres fruitiers et où il se sera sans doute retiré, car il y a fort longtemps que je ne l'avais plus aperçu.

Je regrette que cet homme de bien qui s'était donné tant de peine pour éduquer et instruire un si grand nombre d'enfants, dont certains lui ont fait plus tard honneur, ait disparu maintenant de cette terre

En vous priant d'agréer, Monsieur le Chanoine, l'expression de ma considération la plus distinguée, je demeure respectueusement votre

LAHOVARY

Cette lettre fort aimable constitue un nouvel hommage à la mémoire de M. Maurice Juilland et nous remercions vivement S. E. M. le ministre de Roumanie de nous l'avoir adressée.

MARIAGES

M. **Léonce Baud**, de St-Maurice, a épousé le 26 mai, en l'église paroissiale de St-Sigismond, Mademoiselle Louise Dirac, de St-Maurice également, sœur elle-même d'anciens élèves.

Le 7 juin, en l'église paroissiale de Martigny, M. **Jean Veuthey**, de Martigny, a épousé Mademoiselle Marcelle Muller, de Martigny également.

Le même jour, M. **Edouard Rappaz**, de Massongex, a épousé Mademoiselle Louisa Roch, de Massongex. La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux en la chapelle de Notre-Dame du Scex.

M. **Walter Hermann**, de Sion, épousera, le 16 juin, en la cathédrale de Sion, Mademoiselle Berthe Exquis, de Sion. Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

AU TRIBUNAL CANTONAL

M. **Camille Desfayes**, qui faisait partie du Tribunal cantonal depuis de nombreuses années, a présenté sa démission. Nous le prions d'agréer nos hommages et nos vœux de longue et bienfaisante retraite.

Au cours de la session de mai, le Grand Conseil valaisan a procédé à la réélection de MM. les Juges cantonaux **Camille Pouget** et **Albert Delaloye**, M. Camille Pouget a été élu vice-président du Tribunal cantonal.

M. **André Desfayes**, vice-président de Martigny-Ville, a été élu rapporteur-substitut près le Tribunal cantonal.

NOMINATIONS

En sa séance du 13 mai, le Grand Conseil valaisan a procédé à la nomination définitive de ses secrétaires français et allemand pour la nouvelle législature. Ce sont MM. les députés **Charles Haegler**, préfet du district de St-Maurice, et Dr **Joseph Bielander**, de Brigue, qui ont été désignés pour occuper ces postes.

M. **Oscar Pfefferlé**, à St-Maurice, a été nommé membre de la Commission consultative de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, à Berne. Il fait partie d'une section s'occupant particulièrement du rationnement des textiles.

DES NOUVELLES D'ALGERIE

Au mois de mars, nous avons annoncé le départ pour la Tunisie de quatre anciens du collège, élèves de l'Institut Lavigerie à St-Maurice. L'un des partants, M. **Franz Schildknecht**, nous fait remarquer très justement que nous nous

sommes trompé sur le lieu de résidence des nouveaux novices de la Société des Pères Blancs. C'est à Maison-Carrée, près d'Alger, et non près de Carthage, en Tunisie, qu'ils accomplissent leur noviciat.

Profitons de cette rectification pour compléter nos nouvelles sur les futurs Pères Blancs. Aux quatre anciens dont nous avons donné les noms en mars, il faut ajouter M. **Etienne Thurnherr**, de Au (St-Gall), qui, après quatre mois de séjour à Marseille, a gagné lui aussi le noviciat de Maison-Carrée en même temps que ses compagnons, le 19 mars. Ainsi ce sont cinq de nos anciens qui ont pris l'habit des Pères Blancs le 28 mars.

Puisque nous consacrons ces lignes à la sympathique Société missionnaire du cardinal Lavigerie, signalons encore que le petit supplément suisse à la revue « Grands-Lacs » est devenu, depuis le début de cette année, une « revue suisse des Missions des Pères Blancs » dont la rédaction est assumée par les Pères de l'Institut Lavigerie, à St-Maurice. Elle paraît tous les deux mois. « Suisse-Afrique » se distingue par l'élégance de sa présentation et de ses illustrations, la variété de ses articles, et surtout par le souffle apostolique dont elle est la fervente messagère.

SUCCESSIONS UNIVERSITAIRES

M. **Wolfgang Lorétan**, a Sion, a obtenu son diplôme de docteur en droit à la suite de brillants examens passés à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg. Le nouveau docteur, à qui nous présentons nos compliments, a présenté une thèse intitulée : « Le statut juridique des cabanes du Club Alpin Suisse ».

M. **Gérald Rey-Bellet**, de St-Maurice, a subi avec grand succès son examen de doctorat es sciences à la Faculté des sciences de l'Université de Fribourg. La thèse du nouveau docteur a été élaborée à l'Institut de chimie, sous la direction de M. le professeur Henri de Diesbach. Elle est intitulée : « Contribution à l'étude du Jaune Hoechst R ». Nos compliments et nos meilleurs vœux.

M. **Armand Bochatay**, de Vernayaz et Lavey, a passé brillamment son examen final en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur-constructeur au Polytechnicum de Zurich.

M. **Henri Delaloye**, de Monthey, a subi avec succès son second examen d'ingénieur agronome au Polytechnicum de Zurich.

M. **Alfred-Jules Tissières**, de Lausanne, a subi avec succès son second propédeutique de médecine à l'Université de Lausanne.

DANS LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDIANTS SUISSES

M. **Pierre Delaloye**, d'Ardon, a été nommé vice-président de l'Academia, qui groupe, à Fribourg, l'ensemble des sociétés d'étudiants de l'Université.

M. **Paul-Albert Berclaz**, de Sierre, a été nommé président de la Sarinia, section académique de l'Université de Fribourg, pour le semestre d'été. Au comité de la même société siégeront également M. **Louis Gaillard**, de Bagnes, en qualité de Fuchs-major, et M. **Jean-Louis Choquard**, de Monthey, en qualité de secrétaire.

M. **André Mudry**, de Montana, a été nommé président de la Lepontia, section académique de l'Université de Fribourg, pour le semestre d'été.

A Lausanne, M. **René Borgeat**, de Montana, assumera, pour la même période, la charge de Fuchs-Major de la Lémania.

« LES MAINS PURES »

C'est une magnifique carrière que vient de terminer, à Sion, le drame patriotique en trois actes de M. Maurice Zermatten : « Les Mains pures ». Du 17 mai, en « première », avec participation des plus hautes autorités du pays et du général Guisan, au 1er juin, le succès est allé grandissant. Le Manège de Sion, ingénieusement transformé en grande salle, accueillit, dimanches et jours de fête, la foule des Valaisans et des Confédérés qui savaient qu'ils assisteraient à un spectacle de choix, émouvant et vigoureux. Pour notre part, l'après-midi de l'Ascension, nous avons été conquis par la qualité du drame et la ferveur de son interprétation. Dès lors, nous sommes à l'aise pour exprimer à M. Zermatten et aux artistes qui gravitaient autour de son œuvre nos compliments admiratifs.

Appelés à se prononcer sur le drame représenté dans la capitale du Valais, les journalistes ont émis des jugements divers, et cela se conçoit. S'ils s'étaient trouvés en présence d'un chef-d'œuvre qui eût désarmé la critique, celle-ci aurait entonné un concert d'éloges dont on aurait pu craindre que l'objectivité ne fût absente. Grâce à Dieu, nos auteurs ne sont pas si parfaits qu'ils ne puissent plus marquer de points dans leur ascension vers les sommets de l'art. A moins d'être des fats, les écrivains eux-mêmes, puisque c'est d'eux qu'il s'agit présentement, sont à ce point convaincus de cette vérité qu'ils s'efforcent courageusement de tirer parti des remarques qui leur sont faites par les critiques objectifs, afin d'améliorer leur production subséquente.

Qu'à propos des « Mains pures », on ait adressé quelques reproches à M. Zermatten, rien de plus naturel. Personne ne l'aurait fait si l'œuvre n'en avait valu la peine. Le genre dramatique a ses lois qu'il est toujours bon de respecter.

Libre à celui qui s'y essaye de s'en affranchir s'il trouve le moyen d'atteindre son but par d'autres voies. Mais alors, il est évident que celles-ci seront jugées pour elles-mêmes et une certaine sévérité ne doit pas être considérée comme un manque de justice.

M. Zermatten est trop poète pour n'avoir pas fait des « Mains pures » un poème. C'est sous cet angle, nous semble-t-il, qu'il importe de voir son œuvre. Un poème qui chante l'héroïsme des Valaisans authentiques dont la foi ardente et le viril patriotisme triomphent des défaillances latentes au fond de tout cœur humain à la recherche du bonheur. C'est assez facile de se tromper sur la nature des biens véritables et les apparences sont parfois si tentantes. Il ne faut pas seulement la force de son caractère et la vigueur de ses poings pour choisir le difficile et le vouloir. L'honneur d'une tradition de fidélité, la volonté de vivre, le sens de la destinée surnaturelle de l'homme vivant en famille ou en société imposent parfois des déterminations que les grandes âmes seules sont à même de prendre et d'exécuter. L'auteur des « Mains pures » a montré tout cela avec le sens aigu du terrien et du soldat que secondent magnifiquement les dons exceptionnels d'une âme sensible et d'un tempérament d'artiste.

La partition musicale des « Mains pures » avait été écrite par M. le chanoine Louis Broquet. « Cette musique, a écrit M. Nicollier, dans la « Gazette de Lausanne » (No du 19 mai 1941), poignante ou tendre, orageuse ou sereine, est d'une réelle beauté virile. L'écriture, sans être révolutionnaire, en est souvent hardie et moderniste. » Pour nous, qui n'avons aucune compétence en cette matière, nous dirons que l'émotion nous gagnait lorsque nous entendions, interprétés avec tant de finesse par les choristes et les instrumentistes placés sous les ordres de M. Georges Haenni, ces « tableaux musicaux » si expressifs et si justement adaptés à la gravité du drame.

L'unique décor dans lequel se déroulaient les trois actes des « Mains pures » avait été conçu par M. Paul Monnier, un artiste dont les « Echos » suivent depuis toujours les travaux qui ajoutent sans cesse à sa juste renommée. Sa place de village valaisan était parfaitement réussie.

Costumes et meubles portaient une signature que « L'Atelier » de Sion a rendue chère à tous ceux qui se préoccupent de bon goût. M. Louis Moret s'est acquis déjà maints titres à la reconnaissance des artistes et ses costumes des « Mains pures » ne faisaient que confirmer la sagesse de sa direction dans ce domaine.

Le public s'est plu à louer le talent des interprètes du drame de M. Zermatten. Mme Gilberte Debreuil et Mlle Olga Ugane, MM. Paul Pasquier et André Béart ont marqué de leur empreinte les personnages qu'ils incarnaient avec une ferveur rare. Le reste de la distribution était confiée à des amateurs, parmi lesquels nous avons reconnu MM. le Dr Pierre Allet et Maurice Gross, qui déploieront

toutes leurs ressources pour faire de la pièce le spectacle bienfaisant que nous attendions.

Ajoutons enfin que la mise en scène avait été confiée à M. Jacques Béranger, directeur du Théâtre municipal de Lausanne, que secondait très efficacement M. le Dr Pierre Evêquoz, recteur du collège de Sion.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la presse romande fut conviée à la « première » des « Mains pures ». Le ton des articles qu'elle a consacrés à cette œuvre fut des plus sympathiques. En voici la preuve.

M. Nicollier, (« Gazette de Lausanne » du 19 mai), après avoir formulé quelques critiques très objectives écrit que « les " Mains pures " n'en demeurent pas moins une pièce ailée, qui va droit au but, en éveillant chez les spectateurs des pensées, des réflexions de la plus pure essence ». M. Casetti, dans le « Courrier de Genève » du 19 mai, pense que M. Zermatten « n'a pas encore la vision de l'œuvre dramatique ou scénique et qu'il est encore trop près du seul poème dramatique », mais il termine en disant que « le spectacle était d'un intérêt exceptionnel » et que les « Mains pures » sont « une œuvre d'une émotion sincère et de généreuse ardeur ». L'envoyé de la « Suisse », a consacré aux représentations de Sion un article enthousiaste. Après avoir exposé l'argument du drame, il ajoute que « l'auteur y atteint sans cesse le pathétique avec une aisance souveraine et la poésie en sort comme une eau vive des hautes vallées, sans la moindre recherche de littérature, parce qu'elle est la langue naturelle d'un peuple sensible et droit ».

M. R. Molles (« Tribune de Lausanne » du 18 mai), écrit que les « Mains pures » ne manquent pas d'équilibre ; elles apparaissent sobrement conçues, dépouillées de tout propos de cantine ; elles atteignent leur but qui est de nous livrer à vif l'âme de l'héroïque Valais ».

Terminons par cette citation de M. André Marcel (« Confédéré » du 20 mai) : « Cette œuvre apparaît d'une actualité si brûlante, elle est conçue avec tant de ferveur et de sincérité, elle s'adresse à notre conscience en un langage à la fois si net et si impérieux, qu'on ne peut pas l'écouter sans émotion. Ce n'est pas du théâtre et l'imperfection technique des « Mains pures » en témoigne assez clairement, mais c'est mieux que cela, le message émouvant d'un poète à sa patrie. Or, le public ne s'y est pas trompé qui longuement acclama l'auteur ».

Nous étions de ce public et nous n'avons pas fait autre chose.

PUBLICATION SAVANTE

La Commission du Musée d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg vient de publier, sous les auspices de la Société suisse de Préhistoire et de la Société d'Histoire du canton de Fribourg, une « Carte archéologique du canton

de Fribourg » qui constitue une œuvre scientifique de première importance. La carte en question a été dressée par M. le chanoine **Nicolas Peissard**, archéologue cantonal, et dessinée par Mlle Denyse Michel.

« L'auteur, écrit dans la préface M. Pierre de Zurich, après une introduction, dans laquelle il a exposé à grands traits l'histoire archéologique du canton de Fribourg, de la période paléolithique à la période barbare, a présenté, dans une première partie, les découvertes effectuées dans notre pays, sur terre ferme, et dans une seconde, celles provenant des stations lacustres fribourgeoises des lacs de Neuchâtel et de Morat, pour terminer par un troisième chapitre, dans lequel il donne une vue d'ensemble de nos connaissances actuelles sur les voies romaines de notre canton. »

L'ouvrage de M. le chanoine Peissard mérite la reconnaissance et l'admiration de tous ceux qui s'occupent de préhistoire.

F.-M. BUSSARD